

**A l'occasion de la journée internationale des migrants le 18 décembre, le groupe des rapatriés et réfugiés (Garr) a appelé les autorités haïtiennes à prendre des dispositions pour permettre aux ressortissants haïtiens vivant à l'étranger d'accéder à un document d'Etat civil, a appris Haïti Press Network.**

Selon le Garr, l'Etat civil demeure jusqu'à date une priorité pour les haïtiens/haïtiennes de l'étranger.

Le Garr rappelle que malgré les autorités haïtiennes avaient pris des dispositions pour faire des livraisons de document à l'étranger à travers le programme LAE (livraison à l'étranger), il demeure difficile pour les migrants haïtiens de se procurer les documents d'identités notamment l'acte de naissance.

« La LAE qui entend fournir un service de proximité à la communauté haïtienne de l'extérieur, n'est pas encore effective dans les pays où un grand nombre d'immigrants haïtiens sont confrontés à d'énormes problèmes de documentation, notamment, en République Dominicaine, aux Bahamas, aux Iles Turks and Caïcos et dans les Antilles françaises », a déploré le Garr.

Le GARR exhorte l'Etat haïtien à prioriser notamment la question d'Etat civil en mettant une partie des fonds disponibles pour moderniser le système d'enregistrement des naissances dans le pays.

D'un autre côté, les responsables du Garr demandent aux responsables haïtiens de faire pression sur les autorités françaises afin qu'elles acceptent le recours à la déclaration tardive, en tant que procédures légales reconnues par la Législation nationale.